NEUVIÈME ANNÉE N° 29 — DIX CENTIMES — DU 14 AU 20 NOVEMBRE 1903

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six Mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Ex-journal LA RÉVOLTE

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 4, Rue Broca, 4 — PARIS (Ve)

LA GRÈVE A BILBAO

Après des tueries qui seront bien connues seulement lorsque l'état de siége et la censure auront été supprimés, la grève de Bilbao s'est terminée par une victoire complète des ouvriers. Dès 1890, lors de la précédente grève, le général Loma constatait que les « dortoirs » où s'entassaient les mineurs, eussent mieux convenu à des cochons qu'à des hommes. C'est qu'en effet, il existait dans ce coin de Biscaye, un admirable système d'exploitation, où le très mince salaire alloué par les Compagnies leur revenait indirectement, par l'intermédiaire de commerçants bien pensants à leur service et à leur merci.

Les ouvriers étaient payés au mois, et la paie n'était même pas régulière ; il leur fallait l'attendre parfois jusqu'à quarante jours. Que s'ils ne se résignaient pas à crever de faim jusque-là, la compagnie tutélaire leur venait en aide ; elle leur faisait une avance ; mais l'argent monnayé est si rare dans les caisses des indigentes et des charitables compagnies minières, que l'avance prenait la forme d'un bon sur telle ou telle maison de commerce désignée et imposée à l'ouvrier. En échange du bon, l'honorable commerçant délivrait à celui-ci des marchandises de basse qualité, voire avariées ou nuisibles à la santé, avec une majoration de prix de quarante à cinquante pour cent. Si l'ouvrier voulait négocier son bon contre de l'argent liquide, le même commerçant le lui achetait en prélevant une retenue de cinq pour cent. Les plus misérables des mineurs, ceux surtout qui venaient du dehors, payaient sur leur sommeil la même dîme usuraire : avec leurs bons, ils étaient accueillis dans ces « dortoirs » fort chers qui convenaient mieux à des cochons qu'à des hommes. Ainsi par une merveilleuse coalition de piraterie bourgeoise, les compagnies et les commerçants complices et associés tondaient jusqu'au sang le bétail ouvrier.

Quelquefois le bétail renâclait ; il avait l'audace de se plaindre et de protester, il s'aventurait jusqu'à déléguer auprès des maîtres, des travailleurs chargés de leur porter les doléances de tous : les maîtres, conscients de leur dignité patronale, refusaient brutalement de se commettre et de discuter avec leurs serfs ; ils les renvoyaient à leur bagne, non sans insolence. N'était-ce point une subversion totale de toute hiérarchie, un attentat au droit de voler que s'arrogeaient industriels et honorables marchands, que de demander le paiement hebdomadaire, que de vouloir acheter le manger et le dormir ailleurs que dans les maisons affiliées aux compagnies minières ?

Cependant les mineurs perdirent patience à la longue ; ils abandonnèrent la tactique de résignation stupide et, la grève déclarée, « se livrèrent aux pires excès », ainsi qu'il est dit chaque fois que toutes les victimes ne se trouvent pas du côté des plus faibles. Bagarres sanglantes, fusillades, état de siège : le capitaine général Zappino fut chargé de rétablir l'ordre ; cela ne se fit pas apparemment sans quelque violence et les prisons furent vite remplies de personnes estimées dangereuses. Cependant la grève durait et les mineurs, cette fois, s'obstinaient dans la résistance.

La presse de Madrid tout entière avait pris parti pour eux ; les conditions de travail étaient exposées avec leurs conséquences ; les patrons de Bilbao étaient abandonnés, même par les journaux bourgeois. Ils avaient d'abord déclaré qu'ils refusaient tous pourparlers avec les délégués des ouvriers et qu'ils examineraient individuellement les requêtes particulières, après reprise préalable du travail.

Au bout de quelque temps, ils firent une autre proposition ; les mineurs reprendraient d'abord le travail, puis ensuite ils feraient connaître par déclaration individuelle écrite, s'ils voulaient être payés par semaine, par quinzaine ou par mois. Le système adopté par la majorité deviendrait réglementaire à l'avenir. Le capitaine général Zappino trouvait la solution de son goût ; il engageait vivement les délégués ouvriers à l'accepter ; il promettait, en outre, que cette consultation des intéressés se ferait sans immixtion des industriels ou de leurs employés, par les soins de l'autorité militaire.

Les mineurs refusèrent l'arrangement proposé : ils ne jugeaient pas utile de se livrer d'abord pieds et poings liés à leurs maîtres : la question des salaires serait beaucoup mieux tranchée par une assemblée publique des grévistes qui, du reste, avaient assez clairement manifesté par le fait même de la grève persistante, quelles étaient là-dessus leur opinion et leur ferme volonté. Sur quoi le capitaine général ne put se retenir d'avouer ceci : « Je ne sais pourquoi on vous tient pour des imbéciles ; vous pourriez donner des leçons à mainte personne qui passe pour très maligne ».

Toute entente ainsi écartée, il comprit que décidément les grévistes étaient les plus malins et les plus forts, et demanda des instructions nouvelles au ministre de la guerre. La réponse ne tarda pas : le gouvernement reconnaissait que les exigences des mineurs étaient parfaitement justifiées et invitait le capitaine général à en imposer l'acceptation aux compagnies minières. Et l'affaire fut vite réglée. Le capitaine général Zappino ne fit emprisonner ni fusiller aucun patron ; il prévint simplement ces Messieurs des compagnies, que s'ils ne cédaient pas immédiatement, il retirerait toutes les troupes des districts miniers, et laisserait sans aucune défense les mines et les fabriques. Cette simple déclaration de neutralité gouvernementale suffit à terrifier les intraitables seigneurs de Biscaye ; ils savaient bien que s'ils restaient réellement face à face avec les ouvriers qui passent pour débattre en toute liberté leur contrat de travail, le jeu devenu libre des forces naturelles assurait leur disparition immédiate. Du moins sauvèrent-ils les apparences : ils cédaient non pas parce qu'ils y étaient obligés par leurs ouvriers, mais parce qu'ils ne voulaient pas être la cause de nouveaux désordres. Mais, en fait, ils cédaient sur tous les points. Les mineurs recommencèrent donc à travailler le 2 novembre aux conditions indiquées : paie hebdomadaire à partir du 1er janvier 1904 ; liberté pour les ouvriers de se fournir et de se loger où bon leur semble ; inspection sur la vente des denrées alimentaires et les « dortoirs » des mineurs.

Les grévistes de Bilbao ont acquis ainsi non pas le droit de vivre, mais celui de ne pas mourir de faim ; c'est peu ; ils n'ont rompu qu'un anneau de la chaîne, d'une brusque secousse ; leur servitude est allégée, non supprimée. Mais ils ont amené le gouvernement de l'Espagne catholique et monarchique, à un acte singulièrement démonstratif et qu'il faudra rappeler, à la première occasion, aux gouvernants des autres pays, quand en France, par exemple, des grévistes « se livreront aux pires excès » ; qu'au lieu de mettre sur pied leurs plus belles troupes, ils les retirent des districts miniers, et ne les emploient pas à la défense des fabriques, les ouvriers s'expliqueront alors librement avec leurs employeurs et ceux-ci, non par contrainte certes, mais pour n'être pas cause de nouveaux désordres, deviendront conciliants aussi bien que s'ils étaient nés à Bilbao.

PIERRE QUILLARD.

L'indiscipline dans l'armée française

La baisse de l'esprit militaire.

Sous ce titre et ce sous-titre, la *Pall Mall Gazette* du 16 octobre dernier a publié un article que les *Temps Nouveaux* ont signalé : il est à lire en effet. Tout d'abord, le journal londonien — pas anarchiste du tout — rapporte trois faits qui se sont passés en France, au cours des dernières manœuvres et auxquels la presse française ne semble pas avoir donné la publicité qu'ils méritent. Les voici :

« A Clermont-Ferrand, pendant un combat simulé que dirigeait un général de division, au moment de l'attaque, des coups de feu furent tirés sur l'état-major du général. Heureusement — c'est la *Pall Mall Gazette* qui s'exprime en ces termes — aucun des officiers ne fut atteint, mais deux chevaux furent tués. Un certain nombre d'hommes s'étaient procuré et avaient caché plusieurs charges

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

de cartouches à balle et avaient ainsi voulu se venger de leurs chefs.

« A Niort (Deux-Sèvres), pendant les premiers jours des manœuvres, un escadron de cavalerie refusa, après une courte halte, de reprendre la marche : les hommes déclarèrent qu'ils avaient droit à un repos plus long.

« Un autre cas se produisit à Saint-Mihiel, où deux batteries d'artillerie abandonnèrent leurs pièces au moment d'une action, pour protester contre l'insuffisance des rations. »

La voilà bien, l'indiscipline. Car la discipline militaire veut que l'on essuie de la part de ses chefs toutes les insultes, toutes les grossièretés, toutes les injustices, sans jamais riposter; elle veut que l'on fasse figure d'infatigable bête de somme; elle veut que l'on crève de faim sans protester contre la rapacité et contre l'incurie des « supérieurs. »

Le journal anglais rappelle la mutinerie de Poitiers, quelques mois avant les manœuvres, et la révolte de l'Ecole Polytechnique. Puis, il passe aux officiers; chez eux aussi, il constate l'indiscipline. L'exemple le plus inquiétant, c'est celui donné par le colonel de Saint-Rémy. Alléguant des convictions intimes et les droits de sa conscience, il a refusé d'exécuter un ordre; ses collègues du conseil de guerre l'ont acquitté.

Actes néfastes, car alors les réfractaires, eux aussi, alléguant les droits de leur conscience, pourraient narguer la loi ? Notre *Gazette* voit bien la signification colossale, au point de vue de la propagande antimilitariste, d'un acte comme celui du colonel de Saint-Remy ; elle s'effraye devant la brèche énorme que ce galonné fait lui-même à la forteresse, déjà bien menacée, du militarisme, elle cherche les moyens de réparer le mal et, faute de mieux, la voilà qui reprend l'antique et monstrueuse affirmation : puisqu'une armée ne peut exister que par l'obéissance aveugle, le soldat — et l'officier — doivent oublier leur qualité d'hommes; ils ne sont plus, l'un et l'autre, que « les rouages d'une machine sur le fonctionnement purement mécanique de laquelle le général doit pouvoir compter pour le succès de ses plans » — ajoutons : « et le capitaliste, pour le maintien du présent régime d'exploitation », ce complément indispensable étant resté dans la plume du rédacteur.

Nous pourrions montrer une fois de plus l'inhumaine et outrageante absurdité de ce principe, la tâche serait aisée : nous n'avons qu'à prendre les écrits de tous ceux qui ont fait la critique du principe fondamental de la doctrine jésuite, l'obéissance passive absolue — *perinde ac cadaver*. Nous goûterions cette douce satisfaction de trouver au premier rang, parmi ces gens utiles, les politiciens de gauche, ces impayables gribouilles, qui passent leur vie à dénoncer la folie criminelle des héritiers de Loyola, et n'ont pas l'air de se douter qu'ils se font eux-mêmes, dans le domaine militaire, ses continuateurs directs et prononcent, eux aussi, sous une autre forme, le *perinde ac cadaver*. Il n'y a pas de milieu, pas de moyen terme, et notre *Gazette* dit vrai : l'armée ne vit que de « l'obéissance aveugle » ; fussiez-vous ultra-radical, vous ne sortirez pas de là, et du moment que vous admettez comme intangible l'existence de l'armée, avec ou sans de menues modifications, vous affirmez implicitement le principe de l'homme rouage. Nous savons plus d'un radical et plus d'un socialiste qui se plaisent même à l'affirmer explicitement; plus d'un a fait état, contre le colonel de Saint-Remy, de l'argument ci-dessus : « il affaiblit la discipline ».

Mais la *Gazette* se charge elle-même de nous montrer quelle farce grossière il y a sous ce soi-disant « principe supérieur ».

Si l'officier doit obéir au même titre que le soldat, si le galonné — appartenant à la classe privilégiée — est réellement logé à la même enseigne que le simple troupier — de la classe exploitée — alors le colonel de Saint-Rémy devait, quoique catholique, expulser docilement tous les moines et toutes les nonnes qu'il plaisait au gouvernement de lui faire expulser? — Mais non, vous n'y êtes pas : « Il devait exécuter l'ordre donné, *puis démissionner*. — Pourquoi donc, démissionner ? — Parce que sa conscience le lui ordonnait. — La voilà donc qui réapparaît, cette conscience ? Elle a donc, selon vous, le droit d'exister ? Alors, en temps de grève, le soldat devra, selon notre bonne *Gazette*, si l'ordre lui en est donné, tirer sur les siens, puis démi.... Mais non, il ne peut pas, lui, démissionner, et il doit, n'est-ce pas nettoyer son fusil, pour recommencer le lendemain : c'est la seule perspective qui lui soit offerte; vous lui déniez, à lui, les droits de la conscience que vous reconnaissez à l'officier, et le privilégié reste privilégié, et le travailleur reste honteusement asservi, dans l'armée comme partout : votre grand principe, bonnes gens, vous nous dites vous-mêmes qu'il est bon pour les goujats...

***

La *Pall Mall Gazette*, pleine de sollicitude pour les forces guerrières de la République amie, dit encore bien d'autres choses. L'incident Pelletan-Maréchal-Hérou lui montre que les choses ne vont pas mieux dans la marine que dans l'armée de terre. Elle énumère soigneusement tous les symptômes d'indiscipline et, d'esprit antimilitariste dans le peuple en général comme dans l'armée : absence de confiance dans les chefs; refus de saluer le drapeau tricolore quand on le promène dans les rues ; cri de « Vivent les soldats ! » substitué à celui de « Vive l'armée ! » — ce qui révèle (le rédacteur est un vrai psychologue !) l'intention d'établir une distinction entre ceux qui mènent et ceux qui sont menés; « insolence » des réservistes qui amènent à la caserne leurs enfants (1), orphelins de mère, leur vache ou leur cheval, préférant — c'est de l'insolence, en effet — qu'ils ne crèvent pas de faim pendant leur absence ; bref, toute une série de faits propres à nous réjouir le cœur, et à attrister celui de la bonne *Gazette :* elle rappelle aux Français que c'est l'indiscipline, résultat du manque de confiance envers les chefs militaires, qui a causé les désastres de 1870 (ça ne me semble pas bien exact, car si les troupiers de 70 avaient eu à l'égard de leurs chefs aussi peu de confiance que ceux d'aujourd'hui, j'imagine que, logiques avec eux-mêmes, ils auraient commencé par les *descendre*, ce qui aurait assuré une plus heureuse solution de la question); c'est d'ailleurs celle que la *Pall Mall* prévoit si une nouvelle guerre éclatait demain, et je partage son attente ; elle avoue que la vie du soldat est « hideuse » et recommande de l'améliorer ! — c'est surtout du jeune homme « bien né » qu'elle s'inquiète, trouvant mauvais que « le rejeton d'une des meilleures (?) familles de France » soit exposé à porter tout comme un autre, le bébé du capitaine, mais ça ne fait rien, elle reconnaît les « indignités innomables » que l'on inflige au soldat, et l'aveu est bon — un de plus !

***

Mais pourquoi tant de sollicitude pour l'armée française dans un journal d'outre Manche? Est-ce un effet de l'amitié franco-anglaise ? Evidemment l'homme qui a écrit cet article-là est inquiet sur la France, mais est-ce pour elle, ou pour lui? Ici, un lecteur de la *Patrie* m'arrête et s'écrie : « Mais c'est impossible ! cet Anglais ne peut qu'être heureux de voir la France affaiblie, car il est plus sûr, ainsi, de pouvoir l'abattre et la dominer ; ce qu'il y a dans cet article, c'est, au fond, un sentiment de joie méchante et exécrable ! — Mais non, précisément, tu n'y es pas, bonhomme ; ce qu'il y a, au fond, c'est un sentiment de regret et d'inquiétude, *parce que la révolte qui a commencé en France fera tache et s'étendra dans les autres pays, et parce que les maîtres de la société actuelle, tous solidaires pardessus les frontières, comprennent bien que, quand ça craque sur un point, tout l'édifice de la finance internationale est menacé.*

PIERS PLOWMAN.

DES FAITS

Leur anticléricalisme.

Nous découpons dans *Le Temps* cet « écho » qui se passe de commentaires :

Le mariage religieux de M. Pierre Maruéjouls, secrétaire d'ambassade, chef du cabinet de son père, ministre des travaux publics, avec Mlle Nelly Mialaret, fille de l'ingénieur des poudres et salpêtres, a été célébré aujourd'hui, à midi, en l'église Saint-Augustin. L'église avait reçu, pour la circonstance, une brillante décoration.

L'assistance était fort nombreuse. Elle réunissait les plus hauts fonctionnaires, des membres du corps diplomatique et beaucoup de dames : Mmes Combes, Vallé, Mougeot, Waldeck-Rousseau, Pelletan, Rouvier, etc.

Après la cérémonie religieuse, une réception a eu lieu au ministère des travaux publics.

(1) La *Pall Mall* dit « leurs femmes » ; je ne me souviens d'aucun exemple de ce genre, et le fait n'est guère vraisemblable.

MOUVEMENT SOCIAL

FIRMINY. — Chinoiseries administratives. — Vous souvient-il de la macabre, mais amusante chanson du pendu de Saint-Germain. La chose vient de se renouveler ces jours passés dans un bois situé sur la limite de trois communes : La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles et Saint-Genest-Malifaux.

Deux ouvriers habitant la Ricamarie étaient partis de bonne heure à la cueillette des champignons. Arrivés au lieu dit à Cotatay, ils aperçurent, pendu à un arbre, le corps d'un individu se balançant dans le vide. Les deux ouvriers furent tellement épouvantés à cette vue, que perdant tout leur sang-froid, au lieu de couper la corde, et de porter secours au désespéré s'il en était encore temps, ils coururent prévenir les gendarmes de la Ricamarie.

Vous croyez peut-être que le premier soin des gendarmes arrivés sur les lieux fut de dépendre le pendu. Que non pas. Après un examen approfondi des lieux, ils constatèrent que le cadavre ne se trouvait pas sur le territoire de leur ressort, et ils refusèrent de procéder à la levée du corps, prétextant que celle-ci incombait à la gendarmerie de Saint-Genest-Malifaux. Celle-ci prévenue, refusa, en arguant que le cadavre se trouvait sur le territoire du Chambon-Feugerolles. Et pendant la discussion, le corps du suicidé était toujours pendu à la branche de l'arbre.

Enfin, vers midi, deux gendarmes du Chambon, accompagnés du commissaire de police et d'un médecin, arrivaient sur les lieux et constataient le *décès* du sieur....., etc.

Soufflez-lui de l'air dans la bouche
C'est pas possible qu'il soit mort.

Et la fôorme !

GALHAUBAN.

***

LYON. — Décidément, les crimes de l'autorité n'ont plus de limites. Il y a quelques jours, le malheureux Sauvageon, ex-soldat estropié par l'autorité militaire, vient d'être arrêté à son domicile sans que l'on sache pourquoi, et depuis il est impossible d'en avoir des nouvelles.

Aurait-on l'intention de le faire crever au fond d'un cachot, et faire annoncer par la presse bien pensante qu'il s'est suicidé dans sa cellule; c'est une pratique bien courante, dont se servent les assassins de l'autorité pour se débarrasser de leurs victimes.

Et on dit qu'il y a une ligue des droits de l'homme !

Le groupe Germinal.

***

Mouvement ouvrier. — Sous la pression extérieure, redoutant plus que toute autre chose l'agitation de la rue, les parlementaires qui laissent moisir dans les cartons les divers projets de suppression des bureaux de placement, se sont émus. Il a suffi d'une journée et d'un peu d'énergie pour les obliger à accorder une satisfaction réclamée depuis des années par les moyens légaux.

Certes, le projet voté mardi dernier est loin de satisfaire les travailleurs intéressés à la disparition de ces officines, mais le principe de la suppression n'en reste pas moins acquis. La crainte du bruit a été pour ces messieurs du parlement, le commencement de la sagesse. Mais ce n'est pas tout, ce ne peut être là — et la classe ouvrière ne s'y méprend pas — qu'un vote platonique, destiné à faire cesser l'agitation bienfaisante; aussi a-t-il été décidé de continuer la campagne plus énergiquement que jamais. Celle-ci qui avait été jusqu'ici localisée à Paris, a été étendue à toute la province, et, ces jours-ci, plus de 40 meetings ont été donnés dans les principales villes de France. Et cela déconcerte énormément les politiciens du socialisme qui sont encore tout étonnés de ce réveil de la conscience ouvrière.

Pour notre part, — et il faut bien le dire — nous n'attachons pas une importance exagérée à cette campagne, nous n'ignorons pas, que les placeurs disparus, l'exploitation n'en subsistera pas moins, mais il restera acquis, cette fois, que lorsque les travailleurs veulent se montrer énergiques, ils imposent leurs volontés à leurs maîtres.

La disparition des placeurs acquise est une bien piètre réforme, eu égard à toute l'exploitation subie par la classe ouvrière. Aussi est-il bon de ne pas trop exagérer les résultats, les placeurs sont les usuriers de certaines catégories de travailleurs,

nous les combattons au même titre que tous les exploiteurs et ceux-ci abattus, nous nous attaquerons à d'autres.

Parce que nous prenons part à ce mouvement, l'on nous reproche, de ci, de là, d'avoir recours à l'action législative; cela est faux, que l'on nous laisse, les placeurs et nous, et l'on verra que nous n'avons pas besoin d'une loi pour les supprimer. Mais comme l'Etat bourgeois est le protecteur naturel de tous les exploiteurs, il s'en suit qu'il met, entre les placeurs et la classe ouvrière, sa police et sa force armée, pour assurer la sécurité des premiers. La classe ouvrière ne demande qu'une chose, la disparition de ces trafiquants de chair humaine, que ce soit par une loi ou tout autrement, peu lui chaut et le principal est qu'ils disparaissent.

Mais puisque projets de loi il y avait, voyons un peu ce qu'en vaut l'aune.

Deux projets était en présence. L'un portant suppression immédiate et sans indemnité, l'autre prévoyant leur disparition dans les cinq ans et avec indemnité. Comme de juste, le parlement bourgeois, et un certain nombre de socialistes (1) qui ne le sont pas moins, se sont arrêtés à cette dernière solution qui est loin de donner satisfaction à la classe ouvrière. Seul, le principe de la disparition reste entier, un point, c'est tout. De plus, certaines dispositions de cette loi en font qu'elle devient une arme terrible contre les syndicats ouvriers, au profit des sociétés de secours mutuels et autres combinaisons philanthropo-égoïstes du même calibre. Le tour est peut-être habile mais ce qu'il y a de certain, c'est que les travailleurs intéressés n'en sont pas dupes.

Les bureaux de placement disparaîtront mais les trafiquants de chair à travail peuvent encore exercer leur honteuse industrie pendant cinq ans, et de plus ils toucheront la forte somme à expiration.

Et parce que les travailleurs ne se montrent pas satisfaits et ne consentent pas à être dupes sans protester, Jaurès n'est pas content, il les morigène vertement du haut de sa chaire vice-présidentielle. Les ordres du jour adoptés dans les nombreuses réunions qui ont lieu chaque jour, ne lui conviennent pas et dans deux articles consécutifs, où les contradictions ne manquent pas, il tente de leur faire la leçon, et prêche la sagesse. Inutilement, bien entendu.

Le vote du principe avec « *indemnité* » à la presque unanimité de la Chambre, et par les socialistes plus haut cités, mérite aussi qu'on s'y arrête.

C'est encore — parmi beaucoup d'autres, il est vrai — un de leurs fameux « principes » que les socialistes ont mis là dans leur poche. En admettant le principe de l'indemnité, ils ont en quelque sorte reconnu et ont légitimé les trafics et les vols qui s'opèrent dans les officines de placement. Ils ont montré aussi qu'ils ne sont, en réalité, les ennemis d'aucune catégorie d'exploiteurs, et ceux-ci n'ont rien à craindre d'eux. Enfin, si par hasard, ils sont mis dans la nécessité de faire disparaître leur exploitation, ils seront largement indemnisés, ce qui est une manière comme une autre de leur permettre et de leur faciliter d'autres vols, tout en reconnaissant la légitimité de ceux qu'ils exerçaient.

Il est vrai que nos socialistes n'en sont pas à une contradiction près.

***

Quoi qu'il en soit, et comme je le dis au début, l'agitation continue, car en réalité le vote de la Chambre ne solutionne rien. Pour que les bureaux de placement disparaissent, il faut encore que le Sénat se prononce; jusque là rien n'est acquis définitivement. Il est à peu près certain que si l'agitation cessait, le projet bâtard voté par la Chambre irait rejoindre dans les cartons pas mal de ses congénères, et les placeurs pourraient encore digérer en paix pendant pas mal de temps.

Et les travailleurs l'ont bien compris ; aussi, loin de cesser l'agitation commencée, l'ont-ils au contraire étendue. De plus, loin de les satisfaire, ils ne font pas défaut pour montrer tous les désavantages du projet voté sous la pression extérieure.

Le ton des réunions qui se tiennent chaque jour, le montre suffisamment; je n'en veux comme preuve — et les documents sont en ce cas plus précieux que toutes les dissertations — que cet extrait des résolutions adoptées à la fin de chacune d'elle.

« Les travailleurs réunis à.... considérant que toute amélioration n'est acquise que par l'effort des travailleurs, qu'il n'est pas tenu compte des volontés ouvrières que lorsqu'elles sont formulées avec vigueur et énergie ; Déclarent... que les mutualités et autres formes hybrides auxquelles le projet Chambon (1) confère le droit de placement, ne feraient que perpétuer le système d'exploitation des bureaux de placements.

En conséquence, confiants en la force syndicale et en la puissance d'action du prolétariat, ils s'engagent à continuer, sans répit, la guerre aux bureaux de placements, jusqu'à leur suppression définitive. »

Voilà qui est net, et c'est sur ce terrain, qu'en dépit des politiciens qui ont tenté de détourner le mouvement, que la campagne continue.

***

J'ai dit que des réunions allaient être données dans les grandes villes.

A Lyon, il s'en est fallu de peu que se renouvellent des scènes aussi sanglantes que celles de Paris ; des collisions ont eu lieu avec la police, des coups ont été échangés et il y a eu des blessés de part et d'autre. Là, comme ici, la police n'entend pas qu'on dérange Messieurs les placeurs dans leur industrie.

A Bordeaux, mêmes faits. Lundi dernier, à la sortie d'une réunion, une forte colonne qui s'était formée pour aller manifester devant les bureaux de la ville, a été dispersée à coups de poing, par la police. Le soir, nouvelle réunion et nouvelles brutalités policières, mais cette fois, malgré les forces considérables qui étaient déployées, les manifestants ont conspué un placeur et quelque peu détérioré sa boîte.

D'autres meetings auront lieu, et manifestations et réunions ne s'arrêteront que lorsque les intéressés auront obtenu satisfaction.

P. Delesalle.

(1). Ont voté contre la suppression immédiate les socialistes ! ! Poulain, Bagnol, Bouhey, Allex, Camuzet, Devèze, Deville, Gérault-Richard, Jaurès, Millerand, Rouanet, etc.

(1) Projet voté par la Chambre.

Russie.

Une lettre de Moscou. — Le 2/15 octobre, une des cellules de la prison Faganka, à Moscou, fut le théâtre d'un terrible drame : l'un des prisonniers politiques, Nikiforof, âgé de 22 ans, mit le feu à ses vêtements, après les avoir arrosés de pétrole.

Quand les gardiens accoururent aux gémissements du malheureux, et aux cris de ses camarades, enfermés dans les cellules voisines, c'était déjà trop tard pour le sauver. Tout son corps était couvert de brûlures et il mourut après trois jours d'atroces souffrances dans l'hôpital de la prison. C'était en vain que le père de Nikiforof suppliait qu'on le laissât entrer chez son fils mourant. On ne lui permit de le voir que lorsque son fils était déjà un cadavre.

Voici en quelques mots la biographie de Nikiforoff. Arrêté en 1902 pendant les troubles universitaires, il refusa pendant quelques jours, ainsi que ses camarades de prison, de prendre de la nourriture afin d'obtenir la permission de promenades, qui leur avait été retirée et l'éloignement des soldats qu'on avait placés dans le corridor de la prison pour mieux surveiller les prisonniers.

Dans un état d'inanition profonde, il passa quelque temps dans l'hôpital de la prison. A peine rétabli et réintroduit dans la prison, il fut bientôt après, ainsi que les autres prisonniers, battu d'une façon inhumaine par les officiers et les soldats, à qui on avait confié la surveillance des prisonniers politiques.

Remis en liberté, tout en restant sous la surveillance de la police, il se rend en octobre à l'appel au service militaire, avec la décision ferme de porter les armes. Mais comme sa taille se trouvait être au-dessous de celle exigée par le règlement, il fut libéré du service et envoyé à Samara. De nouveau arrêté en 1903, il fut enfermé dans la prison de Nijni Novgorode. Le régime terrible de cette prison, une cellule humide dans un souterrain, le traitement grossier et cruel des gendarmes — tout cela ruina entièrement sa santé et tout à fait malade, il fut transporté dans la prison de Moscou, où il devait attendre le jugement définitif. Il ne se sentait plus en état de supporter la réclusion cellulaire et il implorait à maintes reprises, mais en vain, l'inspecteur de la prison, de lui permettre de partager sa cellule avec un de ses camarades. Sa demande au ministre de la justice de lui faire savoir plus vite le jugement définitif restait sans réponse, et cependant après sa mort, on apprit que ce jugement (exil pour 3 ans au nord extrême de la Russie sous surveillance de la police), se trouvait déjà depuis un certain temps entre les mains du gouverneur de Moscou, Kristi, qui, sans aucune raison évidente, tardait à l'exécuter.

Quel doit donc être le régime qui peut amener un homme à se donner une mort si atroce, afin de s'en délivrer !

Mougik.

Brésil.

D'une lettre qu'on nous communique, la commission exécutive du club socialiste a signalé, aux journaux bourgeois, comme dangereux, le camarade V..., coupable d'avoir crié, à la manifestation du 1er mai : « Vive la commune libertaire ! »

Nouvelle-Calédonie.

Un de nos correspondants nous envoie un numéro de la *France Australe* (1er juillet), journal nationaliste et bien pensant, qui annonce la reprise de la transportation (laquelle ne devait plus avoir lieu en Nouvelle-Calédonie).

Ce journal assure qu'un convoi de 300 condamnés seraient sur le point d'être embarqués à destination de la N.-C., et que ces condamnés seraient exclusivement réservés à la société Le Nickel. Il proteste contre cette intention de refaire de la N.-C. une colonie pénitentiaire, et cela pour rendre service à quelques financiers (juifs, ajoute-il ; mais juifs ou pas juifs, cela revient au même).

« C'est le recommencement, avec toutes leurs conséquences, des hideux contrats de *chair humaine ;* c'est l'ouverture prochaine de ces horribles camps de torture, dont les anciens résidents de ce pays n'ont certes pas encore perdu l'affreux et sanglant souvenir... »

Un autre correspondant nous écrit :

« Un vieillard de 72 ans, libéré, infirme, râlant de souffrance, fut ramassé par des gens consciencieux qui voulurent l'emmener à l'hôpital mixte de Nouméa : ils eurent beau déclarer que c'était un homme, un de leurs semblables, pour toute réponse on leur ferma la grille au nez. Alors ils résolurent d'aller trouver la Pénitentiaire : celle-ci déclara que le vieillard ne lui appartenait pas, vu qu'il était de la 2e section. Que faire alors ? On songea à l'amener à un hospice de vieillards tenu par des sœurs qui tous les jours font des quêtes et à qui la plupart des sommes sont versées par les libérés. Eh bien, ces nonnes n'en ont point voulu non plus, et le vieillard est resté sur le pavé des rues de Nouméa.

« .... Cette loi absurde de 1854 sur la résidence est très cruelle pour tous ceux qui ont de la famille. Il y a pourtant des hommes humanitaires au Parlement, tels que Clemenceau, Jaurès, Francis de Pressensé, qui pourraient soumettre un projet d'amnistie pour les libérés qui désirent tant rentrer dans leur famille. Ils feraient là un acte d'humanité des plus élevés dont les familles leur devraient une reconnaissance infinie... »

Nous transmettons la requête de notre correspondant aux hommes humanitaires.

Pérou.

En 1900, les frères franciscains incendièrent l'église de leur couvent à Ocopa afin de faire appel à la générosité des fidèles ; de cette manière non seulement ils reconstruisirent leur église, mais il leur resta un certain bénéfice.

Mais le comble fut qu'ils accusèrent de l'incendie le libre penseur Angelo Chavez Patino, qui échappa par miracle au lynchage organisé par eux.

La victime des moines resta trois ans en prévention et finalement fut remise en liberté, les franciscains ayant été reconnus coupables.

Mais le juge Lizardo Vélasco ne voulant pas faire buisson creux, condamna les amis de l'accusé et notamment le directeur du journal *El libre pensamiento* pour faux témoignage !

(D'un journal brésilien).

Allemagne.

Un dimanche soir, à Essen, un enseigne de la marine rencontra un artilleur en congé qui entrait dans un café avec un ami. L'officier, blanc-bec de dix-neuf ans, on ne sait pourquoi, lui ordonna de le suivre au poste ; le soldat obéit, puis se ravisant,

s'enfuit. L'enseigne tira son sabre, le poursuivit et le frappa avec acharnement, puis finit par lui passer la lame au travers du corps. Le soldat mourut immédiatement. Arrêté, l'assassin a montré un sang-froid mélangé de cynisme et de vantardise. « Quand je dégaine, dit-il, il me faut du sang et beaucoup. J'ai agi en officier, du moment où je tirais mon épée, le sang devait couler. » Mis en présence de sa mère il n'a manifesté aucun regret. Il a écrit à la mère de sa victime pour solliciter son pardon en ajoutant : « Je n'ai accompli que mon devoir d'officier prussien. » L'affaire va être jugée.

Suisse.

Il y a quelques jours, raconte le *Volksrecht*, un soldat aviné rentrait au fort Bühl, à Andermatt; il se coucha, mais après avoir vomi dans la chambre. Le sergent Sch... arrive, s'approche du lit et par trois fois frappe le soldat de coups de poing au visage. Un soldat du service sanitaire indigné, voulut s'interposer et reprocher au sous-officier l'indignité de sa conduite; celui-ci, furieux, tourne alors sa rage contre lui, le jette à terre et le frappe à six reprises à coups de plat de sabre, en lui adressant les injures les plus grossières. Un médecin appelé a constaté que le soldat avait été frappé de coups de sabre.

On croira que le sergent fut puni ; pas du tout, c'est le soldat infirmier qui a eu trois jours de cachot, le sergent s'en tire avec dix jours de consigne, c'est pour rien.

***

Zurich. — L'amour de l'argent possède le conseiller national Amsler, à tel point qu'il a causé la mort des deux jeunes fils de M. Spiess, âgés de deux et quatre ans, domicilié à Mittelbergstrasse (Zurich). Le sieur Amsler est propriétaire. La police lui donnait avis, il y a déjà un certain temps, d'avoir à remplacer les planches pourries qui couvraient une fosse à purin; ordre lui était donné de faire placer un couvert en fer. Cet avis, d'une prudence toute élémentaire, fut tenu pour nul et non avenu et comme la police n'inquiète pas aisément un propriétaire, conseiller national, le temps passa; puis, un jour, le petit garçon voulut traverser la fosse, le couvert s'effondra, et l'enfant fut noyé. Le frère de la victime, l'aîné, qui était présent, fut pris d'un tel saisissement qu'il perdit subitement l'usage de la parole et mourut deux jours plus tard.

CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS

L'*Effort*, U. P. du Grand-Montrouge, 33, rue du Marché :

Dimanche 15 novembre, à 2 heures, grande fête littéraire et musicale, donnée au préau des Ecoles, 32, avenue de la République, avec le concours du Groupe normalien d'Auteuil. Conférence par Frantz Jourdain sur l'éducation artistique par les U. P. — Entrée gratuite.

Mardi 17, à 8 h. 1/2 du soir. — La politique en Extrême-Orient et le Péril Jaune, par Edger.

Vendredi 20. — *Les Primitifs*, d'après Elie Reclus, par Henri Moreaux.

***

Jeunesse Libertaire du Ve, 76, rue Mouffetard.

Jeudi 19 novembre, à 8 h. 1/2, causerie par le camarade, M. Franssen, sur la propagande abstentionniste.

***

Iconoclastes de Montmartre, 65, rue Clignancourt et 18, rue Custine. — Lundi 16 novembre, à 8 h. 1/2, lecture et discussion de la *Deuxième déclaration* d'Etiévant.

***

Causeries populaires des Xe et XIe, 5, cité d'Angoulême. — Mercredi 18 novembre, à 8 h. 1/2, causerie par Paraf-Javal, sur *Pascal et l'Esprit géométrique*.

***

La Coopérative Communiste.— Jeudi 19 novembre, à 9 heures du soir, 68, rue François-Miron, dans la cour à droite, à l'entresol, réunion des Coopérateurs. Commandes et distribution des produits. Causerie par un camarade.

***

La Coopérative Communiste, — Dimanche 22 novembre, à 2 heures de l'après-midi, Salle de la *Coopération des Idées*, 157, faubourg Antoine, grande fête familiale au profit de la Coopérative.

Coopératives et Colonies communistes, par Daudé-Bancel et G. Butaud.

***

Université populaire, 3 et 5, rue Jules-Jouy, à 8 h. 1/2 du soir :

Samedi 14 novembre. — Soirée musicale et littéraire.

Mardi 17. — M. L. Cahen, agrégé d'histoire : Les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France au dix-neuvième siècle (2e causerie).

Jeudi 19, — M. Louis Maurice, rédacteur à la *Petite République* : Action syndicale et action socialiste.

Samedi 21. — M. Frantz-Jourdain, architecte : 2° L'architecture moderne.

***

L'Action Théâtrale, groupe artistique de la rive gauche. — Vendredi à 8 h. 1/3, 76, rue Mouffetard, répétitions.

L'*Action Théâtrale* met au service des groupes et syndicats, pianiste et orchestre, pour bal ou concert. Envoyer la correspondance au camarade E. Sandrin, administrateur, 11, impasse Cœur-de-Vey, Paris (XIVe).

***

Grenoble. — *Bibliothèque d'Etudes Libres*. — Tous les camarades détenteurs de livres à la bibliothèque, sont instamment priés de les rapporter chez le camarade Guinet, 69, rue St-Laurent, pour en faire le recensement.

Réunion des camarades pour le samedi 14 courant, à 8 h. 1/2, rue Pasteur, café Rosset, pour l'achat de nouveaux livres.

***

Lorient. — Réunion de tous les camarades dimanche matin, 15 novembre, à 9 heures, rue des Colonies, café Breton.

***

Lyon. — Groupe *Germinal*. — Dimanche 22 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, soirée familiale, salle Chamarande, 26, au bénéfice de la nouvelle brochure à distribuer ; une causerie sur la Microbiologie sera faite par un camarade.

***

Marseille. — *Le Milieu Libre de Provence*. — Dimanche, 15 novembre, réunion générale de tous les adhérents et partisans du communisme expérimental. Causerie par divers camarades. Questions professionnelles.

Jeudi 19 novembre, à 9 heures du soir, au Palace-Bar, Allées de Meilhan, 34, grande discussion publique et contradictoire donnée spécialement pour les camarades. Ordre du jour : les colonies communistes. A Berrier, Jules Potigny, Merle ainsi que bon nombre de camarades prendront la parole.

***

Nimes. — *Groupe des études économiques et libertaires*. — Dès à présent, les volumes de la bibliothèque sont à la disposition des camarades, les mardi, jeudi et samedi.

Tout ce qui concerne le groupe doit être adressée à Louis Bouillon, rue Pavée, 23.

***

Tourcoing. — Samedi 14 novembre, réunion du Groupe *Germinal*, à 8 heures précises. Causerie par un camarade sur le mouvement anarchiste.

Dimanche 15, à 4 heures, réunion du Groupe *L'Entente économique*.

Tous les camarades sont priés d'être présents pour se rendre ensuite à Roubaix, au Palais du Travail.

***

Troyes. — Les camarades qui voudraient adhérer au Falot anarchiste, groupe d'action par l'imprimé, sont priés de s'adresser au camarade Richard, 64, rue de Paris.

A NOS LECTEURS

Afin de rentrer dans quelques fonds, pour parer au déficit constant, nous mettons dix collections complètes des *Temps Nouveaux* en vente au prix de 30 fr. l'une, franco, au lieu de 50 ; 45 fr. reliée.

***

Egalement deux collections complètes de nos lithographies, au prix de 40 fr. franco, au lieu de 75.

AUX CAMARADES

L'Almanach de la Révolution pour 1904 doit être en vente chez *tous* les dépositaires du journal. Le réclamer aussi dans toutes les gares où doit se trouver le journal.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu :

De chez Stock : *Guerre et Paix*, par L. Tolstoï, tomes I et II; 2 fr. 50 le volume; — *Un gant*, comédie en 3 actes; — Le *Nouveau Système*, en 5 actes, par Bijornson, 1 vol., 3 fr. 50; — *Au Pays de la fièvre* (impressions de la campagne de Madagascar), par Jean Darricarrère, 1 vol., 3 fr. 50.

Les institutions professionnelles et industrielles, par Herbert Spencer; 1 vol., 7 fr. 50, chez Guillaumin, 14, rue de Richelieu.

Criterio libertario, par A. Lorenzo; 1 broch., 25 centimos, à *Tierra y Libertad*, apartado de correos, 303, Madrid.

Cinnost Hospodarko-Revolucni, par Cerkesov; 1 broch., à *Novy Kult*, 45, Prago olsany.

Au lendemain de la grève générale, par E. Girault, 1 broch., 0 fr. 20, rue de la Montagne-Sainte-Geniève, 36.

Lettre à M. d'Estournelles de Constant, par J.-Z. Lagarrigue, Santiago (Chili).

Evangelina, par U.-R. Quinones, 2 pesetas, libreria Enrique Burgos, à Guadalajara.

POUR LES BROCHURES en réimpression.

	Aux Jeunes Gens	*Entre Paysans*
Liste précédente....	1.100	600
Union de l'ameublement.....	500	»
E. B.....	100	»
Pezenas.....	100	100
V. B.....	100	»
Orléans.....	50	50
Lille.....	100	»
Troyes.....	100	»
A ce jour.....	2.150	750

VIENT DE PARAITRE

L'imprimeur vient de nous livrer le tirage que nous avons fait faire à part des 10 gravures de *Patriotisme-Colonisation*. Pour nos lecteurs seulement, 5 francs les dix, tirage sur beau papier ; 10 francs en librairie ; 10 francs sur Chine, pour nos lecteurs; 20 francs en librairie.

PETITE CORRESPONDANCE

L. M., à Lyon. — J'ignore où ont été éditées les *Pensées* de Stendhal.

Outwaking, Anvers. — Nous avions cessé l'envoi parce que nous ne recevons plus votre revue.

A. L., à Boulogne. — Le journal est envoyé aux trois adresses.

Roulinat. — Oui, je connais le livre. Il est édité au *Mercure de France*. Kipling est un impérialiste de la plus belle eau.

G., à Lyon. — Pour le volume *Religion* n'expédiez pas d'argent, je préviendrai lorsque je serai pour le faire.

Tierra y Libertad. — L'abonnement sera servi.

Reçu pour la liberté d'opinion : Auguste et Marianne, 0 fr. 50.

Pour un monument aux mineurs de Montceau : 1 fr. 50 (expédié).

Reçu pour le journal : G. C. à Courbevoie, 0 fr. 50. — V., à Persan, 0 fr. 50. — X. Y., 10 fr. — De la part d'Auguste et Marianne, 0 fr. 50. — De la part de Jeanne D., 0 fr. 50. — S., à Fort-de-France, 1 fr. 50. — A. T., à Paris, 0 fr. 75. — B., 5 fr. — L. C., 1 fr. 20. — Un déchard, 1 fr. 50. — C. L., 5 fr.

E. S., à Etampes. — B., à Lens. — M., à Laxou. — B., à Amsterdam. — G. G., à Londres. — F., à Genève. — S., à Lyon. — C. P., à Mâcon. — M., à Pernambuco. — V., à Nimes. — Reçu timbres et mandats.

Le Gérant : J. Grave.

IMPRIMERIE S. CHAPONET, RUE BLEUE, 7, PARIS.